

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Basacote Plus 3M

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS  
49 avenue Georges Pompidou  
F-92593 Levallois Perret cedex

Téléphone : +33 (0)1 49 64 59 50

Téléfax : +33 (0)1 49 64 59 90

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : info@compo-expert.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Quality / Safety / Environment  
Téléphone: +49 (0) 2151 - 579 - 0  
Schweiz/Suisse/Svizerra: Tox Info Suisse  
Telefon: 145

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger : H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Elimination:**  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Information supplémentaire : "Harzardous Substances" législation allemand (Gefahrstoffverordnung) Appendic I , No. 5 (Nitrate d'Ammonium)

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Basacote Plus 3M



Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

niaque group B II)

### 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Engrais  
NPK - engrais contient: Nitrate d'ammonium, sels d'ammonium, phosphates, Sulfate de Magnésium, Sulfate de Potassium, sels de calcium, potassium et éventuellement magnésium et oligo-éléments.

#### Composants dangereux

| Nom Chimique                          | No.-CAS<br>No.-CE<br>Numéro d'enregistrement     | Classification  | Concentration<br>(% w/w) |
|---------------------------------------|--|---|--------------------------|
| nitrate d'ammonium                    | 6484-52-2<br>229-347-8<br>01-2119490981-27-XXXX  | Ox. Sol. 3; H272<br>Eye Irrit. 2; H319  | >= 10 - < 45             |
| tétraborate de disodique pentahydraté | 12179-04-3<br>215-540-4<br>01-2119490790-32-XXXX | Repr. 1B; H360FD<br>Eye Irrit. 2; H319  | <= 0,2                   |
| sulfate de cuivre                     | 7758-98-7<br>231-847-6<br>01-2119520566-40-XXXX  | Eye Irrit. 2; H319<br>Skin Irrit. 2; H315<br>Aquatic Acute 1;<br>H400<br>Aquatic Chronic 1;<br>H410<br>Acute Tox. 4; H302 | >= 0,1 - <= 0,25         |

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Appeler un médecin.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
En cas d'irritation pulmonaire, traiter d'abord avec du dexaméthason en aérosol (atomiseur).

En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants:  
Méthémoglobinémie

Risques : Contrôle ultérieur pour pneumonie et oedème pulmonaire.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.  
Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau

Moyens d'extinction inappropriés : Mousse  
Poudre chimique sèche  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Sable

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Ammoniac

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Conserver hors de la portée des enfants.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter une exposition directe au soleil.  
Protéger de la chaleur.  
Protéger de toute contamination.  
Protéger de l'humidité.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de la chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières combustibles. Protéger de toute contamination. En cas de stockage en vrac ne pas mélanger avec d'autres engrais. Protéger de l'humidité.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des acides forts.  
Conserver à l'écart des bases fortes.  
Tenir à l'écart des matières combustibles.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 5.1C, Nitrate d'ammonium et préparations contenant du nitrate d'ammonium

Humidité : Conserver dans un endroit sec.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

---

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

| Composants                            | No.-CAS   | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle                 | Base   |
|---------------------------------------|---|------------------------------------|--|--|
| tétraborate de disodique pentahydraté | 12179-04-3  |                                    | 3 mg/m <sup>3</sup>                    | DE TRGS 900  |
| Catégorie valeur limite maximale      | 8;(II)  |                                    |  |  |
| Information supplémentaire            | AGS, The threshold value is based on the element content of the corresponding metal., When there is compliance with the OEL and biological tolerance values, there is no risk of harming the unborn child |                                    |  |  |
|                                       |   | Valeurs limites d'exposition       | 0,5 mg/m <sup>3</sup> (Borate)         | DE TRGS 900  |
| Catégorie valeur limite maximale      | 2;(I)   |                                    |  |  |
| Information supplémentaire            | AGS, The threshold value is based on the element content of the corresponding metal., When there is compliance with the OEL and biological tolerance values, there is no risk of harming the unborn child |                                    |  |  |
|                                       |   |                                    | 1 mg/m <sup>3</sup>                    | Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissibles |
| sulfate de cuivre                     | 7758-98-7   |                                    | 1 mg/m <sup>3</sup> (sous forme de Cu) | MAK (D)  |

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Utilisation finale | Voies d'exposition              | Effets potentiels sur la santé  | Valeur                |
|---------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------------------|-----------------------|
| nitrate d'ammonium  | Travailleurs       | Inhalation                      | Long terme - effets systémiques | 36 mg/m <sup>3</sup>  |
|                     | Travailleurs       | Contact avec la peau            | Long terme - effets systémiques | 5,12 mg/kg p.c./jour  |
|                     | Consommateurs      | Ingestion                       | Long terme - effets systémiques | 2,56 mg/kg p.c./jour  |
|                     | Consommateurs      | Inhalation                      | Long terme - effets systémiques | 8,9 mg/m <sup>3</sup> |
|                     | Consommateurs      | Contact avec la peau, Ingestion | Long terme - effets systémiques | 2,56 mg/kg p.c./jour  |

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

|                                       |               |                      |   |                       |
|---------------------------------------|---------------|----------------------|---|-----------------------|
| tétraborate de disodique pentahydraté | Travailleurs  | Inhalation           | Exposition à long terme                           | 6,7 mg/m <sup>3</sup> |
|                                       | Consommateurs | Inhalation           | Exposition à long terme                           | 3,4 mg/m <sup>3</sup> |
|                                       | Travailleurs  | Contact avec la peau | Exposition à long terme                           | 316,4 mg/kg p.c./jour |
|                                       | Consommateurs | Contact avec la peau | Exposition à long terme                           | 159,5 mg/kg p.c./jour |
|                                       | Consommateurs | Ingestion            | Exposition à long terme, Exposition à court terme | 0,79 mg/kg p.c./jour  |

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance                   | Compartiment de l'Environnement      | Valeur    |
|---------------------------------------|--------------------------------------|-----------|
| nitrate d'ammonium                    | Station de traitement des eaux usées | 18 mg/l   |
| tétraborate de disodique pentahydraté | Eau douce                            | 2,9 mg/l  |
|                                       | Eau de mer                           | 2,9 mg/l  |
|                                       | Sol                                  | 5,7 mg/kg |
|                                       | Utilisation/rejet intermittent(e)    | 13,7 mg/l |
|                                       | Station de traitement des eaux usées | 10 mg/l   |

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : En présence de poussières:  
Lunettes de sécurité
- Protection des mains  
Matériel : Gants
- Protection de la peau et du corps : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.
- Protection respiratoire : protection respiratoire en cas de formation d'aérosols ou de poussière.  
Appareil de protection respiratoire à filtre à particules (EN 143)  
Filtre P1

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Aspect                                | : solide  |
| Couleur                               | : divers  |
| Odeur                                 | : inodore   |
| Seuil olfactif                        | : Donnée non disponible   |
| pH                                    | : env. 5, Concentration: 100 g/l (20 °C)  |
| Point/intervalle de fusion            | : Donnée non disponible   |
| Point/intervalle d'ébullition         | : Non applicable  |
| Point d'éclair                        | : Non pertinent   |
| Taux d'évaporation                    | : Non applicable  |
| Inflammabilité (solide, gaz)          | : Ce produit n'est pas inflammable.   |
| Limite d'explosivité, supérieure      | : Non explosif  |
| Limite d'explosivité, inférieure      | : Non explosif  |
| Pression de vapeur                    | : Non applicable  |
| Densité de vapeur relative            | : Non applicable  |
| Densité relative                      | : Non applicable  |
| Masse volumique apparente             | : env. 1.150 kg/m <sup>3</sup>  |
| Solubilité(s)                         |   |
| Hydrosolubilité                       | : soluble   |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Non applicable  |
| Température de décomposition          | : env. 130 °C<br>Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Le produit est susceptible d'auto-entretenir et de développer la décomposition thermique. |
| Viscosité                             |   |
| Viscosité, dynamique                  | : Non applicable  |
| Viscosité, cinématique                | : Non applicable  |
| Propriétés explosives                 | : Non explosif  |

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

Propriétés comburantes : N'est pas considéré comme une substance oxydante

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
Se décompose par chauffage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Formation d'ammoniac sous l'action de bases.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Soufre, chlorites, chlorure, chlorates, Hypochlorites, substances reagissant acidentement ou basiquement, substances susceptibles d'etre inflammable ou oxydable, nitrites, sels métalliques, poudres métalliques, herbicide, des hydrocarbures chlorés, composés organiques.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote (NOx)  
Ammoniac

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

##### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.950 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : > 88,8 mg/l  
Méthode: Pas d'information disponible.



# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

### **tétraborate de disodique pentahydraté:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.200 - 3.400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 2,0 mg/l  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

### **sulfate de cuivre:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 300 mg/kg

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

#### **Produit:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: non irritant

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: non irritant

##### **tétraborate de disodique pentahydraté:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

##### **sulfate de cuivre:**

Évaluation: Irritant

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

#### **Produit:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Résultat: non irritant

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Résultat: Irritant

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

### **tétraborate de disodique pentahydraté:**

Espèce: Lapin

Evaluation: Irritant

Résultat: Irritation modérée des yeux

### **sulfate de cuivre:**

Evaluation: Irritant

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Produit:**

Résultat: non sensibilisant

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

##### **tétraborate de disodique pentahydraté:**

Type de Test: Test de Buehler

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

#### **Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

##### **tétraborate de disodique pentahydraté:**

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vitro ont montré des effets mutagènes

### **Cancérogénicité**

#### **Produit:**

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Rat

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

### **tétraborate de disodique pentahydraté:**

Cancérogénicité - Evaluation : Une classification comme cancérogène n'est pas possible avec les données disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Produit:**

Effets sur la fertilité :  
Remarques: Pas toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat  
Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

### **tétraborate de disodique pentahydraté:**

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Lors des essais sur animaux, le risque d'altération de la fertilité est apparu seulement après administration de très fortes doses de cette substance.  
Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

#### **Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

#### **Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Rat

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

NOAEL: > 1.500 mg/kg  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'exposition: 28 d

Espèce: Rat  
NOAEL: = 256 mg/kg  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'exposition: 52 w  
Méthode: OCDE ligne directrice 453

Espèce: Rat  
NOAEL: >= 185 mg/kg  
Voie d'application: Par inhalation  
Durée d'exposition: 2 w  
Méthode: Toxicité par inhalation par doses répétées: étude à 28 jours ou à 14 jours.

### Expérience de l'exposition humaine

#### Produit:

Informations générales : Risque de formation de méthémoglobine.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques: Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 490 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

CL50 : 490 mg/l

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1.700 mg/l  
Durée d'exposition: 10 jr

##### **tétraborate de disodique pentahydraté:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (limande): 74 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 242 mg/l

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

|   |   |
|---|---|
| les autres invertébrés aquatiques                             | Durée d'exposition: 24 h  |
| Toxicité pour les algues                                      | : CE10 (Scenedesmus subspicatus): 24 mg/l<br>Durée d'exposition: 96 h                 |
| <b>sulfate de cuivre:</b>                                     |   |
| Toxicité pour les poissons                                    | : CL50 (Salmo sp.): 0,1 - 2,5 mg/l<br>Durée d'exposition: 96 h                        |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,024 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h      |
| Toxicité pour les algues                                      | : CE50 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 0,1 mg/l<br>Durée d'exposition: 4 h |

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### **Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### **Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -3,1

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### **Produit:**

Mobilité : Remarques: Une contamination des eaux souterraines est peu probable.

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Remarques: Donnée non disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : L'information se rapporte au composé principal.  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Vérifier la réutilisation en agriculture.  
Contacter le fabricant.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADN : UN 2071  
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IMDG : UN 2071  
IATA : UN 2071

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADN : ENGRAIS AU NITRATE D'AMMONIUM  
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IMDG : AMMONIUM NITRATE BASED FERTILIZER  
IATA : Ammonium nitrate based fertilizers

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN :  
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IMDG : 9

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

**IATA** : 9

### 14.4 Groupe d'emballage

#### ADN

Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : M11

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
Dispositions spéciales : UN 2071 : non soumis à l'ADR

**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### IMDG

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-H, S-Q

#### IATA

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 909  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 958  
Instruction d'emballage (LQ) : Y909  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9

### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### ADN

Dangereux pour l'environnement : non

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### IMDG

Polluant marin : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

|   |                         | Quantité 1 | Quantité 2 |
|---|-------------------------|------------|------------|
| 1 | Nitrate d'ammonium: en- | 5.000 t    | 10.000 t   |

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

grais susceptibles de subir  
une décomposition auto-  
entretenue

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 2 Dangereux pour l'eau

Autres réglementations : TRGS 511 'Ammoniumnitrat'.

Produit soumis au règlement (UE) 2019/1148 ; les transactions suspectes, la disparition ou le vol du produit doivent être signalés à l'autorité compétente .

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

- H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.
- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H315 : Provoque une irritation cutanée.
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- H360FD : Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
- H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

- Acute Tox. : Toxicité aiguë
- Aquatic Acute : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
- Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique
- Eye Irrit. : Irritation oculaire
- Ox. Sol. : Matières solides comburantes
- Repr. : Toxicité pour la reproduction
- Skin Irrit. : Irritation cutanée

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dange-



# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Basacote Plus 3M

Version: 2.5

Date de révision:  
08.02.2021

reuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

### Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

DE / FR